



JARDINAGE ET PETIT BRICOLAGE

ADMR Multiservices

13, rue des Près de Lyon
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

03.25.43.55.25

admr.multiservices@fede10.admr.org

Horaires

Du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h



Vous manquez de temps ou de compétences ?

Vous souhaitez simplifier votre quotidien ?

L'ADMR met à votre disposition du professionnel qualifié pour réaliser vos petits travaux de bricolage et de jardinage.

L'ADMR Multiservices intervient sur l'ensemble du **département de l'Aube** **au service de tous.**



N'hésitez pas à nous contacter pour réaliser un devis personnalisé.

personia
le service comme personne





JARDINAGE

Nos professionnels peuvent intervenir pour vos travaux de jardinage, tels que :

- Tonte de la pelouse
- Arrosage des plantes
- Entretien du potager
- Taille des haies et des arbres et débroussaillage
- Elagage
- Désherbage
- Ramassage des feuilles mortes

Ou pour toute autre prestation !

Contactez-nous pour échanger sur vos besoins.



BRICOLAGE

Nos professionnels peuvent intervenir pour vos petits travaux de bricolage, tels que :

- Fixer une étagère
- Poser un lustre ou des rideaux
- Monter des petits meubles livrés en kit
- Installer des équipements de sécurité tels qu'avertisseurs de fumée, barres d'appui
- Remplacer un joint
- Changer une ampoule

Ou pour toute autre prestation !

Contactez-nous pour échanger sur vos besoins.



TARIFS

Les interventions peuvent être régulières comme ponctuelles.

2 catégories :

- Prestation de jardinage non technique (désherbage, tonte, ...) et petit bricolage :

29€ de l'heure

- Prestation technique (élagage, coupe du bois, ...) :

36€ de l'heure

Les déplacements sont facturés à hauteur de 0,40€ du kilomètre.

Bénéficiez de 50% de crédit d'impôts* !

**selon législation en vigueur*



50%